

Monsieur Hugo MOULIN
A2ID
SAS « en formation »
au capital de 3 000 euros
42 avenue de la Plaine Fleurie
38240 MEYLAN

Madame Camille CATALA
42 avenue de la Plaine Fleurie
38240 MEYLAN

A Meylan,
Le 6 Mars 2023

Lettre remise en main propre contre émargement

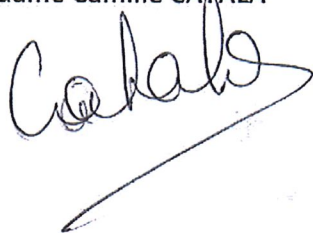
Madame,

En application de l'article 1832-2 alinéa 1^{er} du Code Civil, je vous informe de mon intention de faire un apport à une Société dont les caractéristiques sont décrites ci-après :

- Apport en numéraire de 3 000 € (TROIS MILLE EUROS) provenant dépendant de notre Communauté de biens.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Contre signature
Madame Camille CATALA



Monsieur Hugo MOULIN,
Agissant en qualité de futur Président,

